



SEV N° 8

Le journal du Syndicat du personnel des transports



14 JUIN

Le SEV VOUS soutient

▶ p. 6-7

ÉDITORIAL de Aroldo Cambi

Jeunes et moins jeunes, même combat

▶ p. 2

Pour nous, la notion de solidarité implique une cohésion entre les différentes générations. Nous nous efforçons d'avoir un équilibre dans les diverses tranches d'âge sur le plan de la structure de nos membres. Les efforts que nous entreprenons en matière de recrutement visent tout particulièrement les jeunes. Nous avons une commission jeunesse qui s'engage avec efficacité pour les besoins de la nouvelle génération. Dès le début de son parcours professionnel, elle doit devenir un élément important du syndicat.

Chaque jour, nous nous engageons en faveur de conventions collectives de travail équitables pour les personnes qui sont actives professionnellement. Plus de 70 CCT absorbent presque l'intégralité de nos ressources internes et

ont une incidence sur les conditions de travail des salariés.

Qu'en est-il des pensionnés ? Pour quelle raison rester membre du SEV si nos efforts en matière de recrutement et nos structures se focalisent sur les actifs ? Les rabais que nous offrons sont certes attractifs. Est-ce un argument suffisant pour rester membre du SEV ? À relever que parmi nos membres, nous comptons actuellement presque 14 000 pensionnés. Cette proportion est considérable et est due à une bonne raison : une véritable solidarité sur une grande échelle ! Au SEV, elle est perceptible. Que ce soit au sein de nos organes dirigeants ou lors d'événements, les pensionnés s'engagent, même s'il ne s'agit pas toujours de leur thématique. Nos pensionnés mettent à disposition leur expé-

rience et leur sagesse acquises auprès de leurs propres aîné-e-s.

Je n'ai jamais connu une solidarité d'une telle intensité dans ma vie professionnelle. C'est un enrichissement et cela me rend fier de faire partie du SEV. Il est maintenant temps de faire aussi preuve de solidarité en retour. Deux thèmes extrêmement importants liés à la retraite sont sur la table : l'initiative pour une 13^e rente AVS et la réforme LPP. Nous serons appelés à voter probablement en mars 2024.

À la fin du mois de juin, nous déposerons les signatures pour le référendum sur la réforme de la LPP. Le 16 septembre, nous descendrons tous ensemble dans la rue et manifesterons pour plus de pouvoir d'achat et de meilleures rentes. Luttons tous ensemble, jeunes et moins jeunes. Montrons-nous solidaires !

Globalisation

Entretien avec David Gobé, Président de la Section des chemins de fer de l'ITF.

2

Europe

Le SEV marque sa présence à l'assemblée des délégués de l'USS.

3

Journée B100

Salaires plus élevés nécessaires pour lutter contre le manque de personnel

5

Écart de rentes de 34,6%

L'écart de rente entre les hommes et les femmes est de 34,6% en moyenne. Dans un récent dossier (urlz.fr/mnmd), l'USS analyse les causes de cette inégalité.

Il y a quatre causes principales: l'écart béant entre les revenus touchés par les femmes et les hommes, le fait d'avoir un enfant, l'état civil et les emplois à temps partiels. Les trois quarts de ces emplois sont occupés par des femmes – qui baissent leur taux d'activité pour s'occuper des enfants et d'autres obligations familiales. Chez les couples mariés, les différences peuvent être importantes, mais elles sont contrebalancées dans l'AVS par le «splitting». A quand une telle mesure dans le 2e pilier?



Rob Johnston (à gauche) et David Gobé (à droite) rencontrent Matthias Hartwich et Christina Jäggi du SEV à Berne.

Vaud: Tu vis ici, tu votes ici

Le mouvement citoyen et partisan Ag!ssons a lancé une initiative intéressante en vue d'étendre les droits démocratiques que cela soit le droit de signature, de vote et d'éligibilité, au niveau cantonal, à toutes les personnes étrangères domiciliées dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins et depuis 10 ans au moins en Suisse, ce qui est le cas de nombreux et nombreuses collègues du SEV. Cette initiative vaudoise peut être imprimée sur le site WeCollect (urlz.fr/meZW) où elle est déjà préaffranchie. Cette question est également posée au niveau national, voir page 10.

Manifestation nationale du 16 septembre

L'offensive pour les salaires et le pouvoir d'achat se concrétisera dans les branches et les entreprises et lors d'une manifestation nationale à Berne qui aura lieu le samedi 16 septembre (voir page 3). Organisée par l'USS, elle débutera à 13h30 à la Schützenmatte et se rendra ensuite sur la place Fédérale.

Salaires minimaux

A Zurich et Winterthur, les habitants des deux plus grandes villes du canton alémanique se sont prononcés le 18 juin en faveur d'un salaire minimum. A Zurich, un fonds de subvention des loyers modérés de 300 millions de francs est également accepté.

DAVID GOBÉ, PRÉSIDENT DES CHEMINOTS ITF

«Privatisation globale: stop!»

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

David Gobé est Président de la section des cheminots de l'ITF, fédération internationale des ouvriers et ouvrières des transports. Parallèlement, il est actif au sein du syndicat français CGT. Le 1^{er} juin, il a rendu visite au secrétariat central du SEV à Berne. Ce fut l'occasion pour dialoguer avec lui au sujet du travail syndical international.

Quels thèmes sont d'actualité pour l'ITF en ce moment ?

De nombreux thèmes touchent actuellement tous les syndicats de chemins de fer sur le plan mondial. Quant à nous, en ce moment, nous nous concentrons sur quatre thèmes, la sécurité, la durabilité, la justice sociale et le service public. La sécurité est thématique depuis de nombreuses années. Nous nous battons pour la sécurité dans les chemins de fer et la sécurité de nos emplois dans le monde entier. En ce qui concerne le développement durable, pour nous il est évident que les chemins de fer contribuent à renforcer la décarbonisation. Nous sommes un élément indispensable dans la lutte contre le changement climatique. Il y a encore beaucoup de travail en matière de justice sociale. Autrefois, les avancées technologiques impliquaient des progrès sociaux. Aujourd'hui, c'est différent. Le secteur ferroviaire subit lui aussi une «UBERisation». En raison de la numérisation, les employé-e-s sont de plus en plus exploités et doivent travailler dans les conditions précaires. Il est impensable de retrouver tout à coup des conditions de travail comme au 19^e siècle. Nous devons nous battre rigoureusement contre le dumping social. Quant au service public, nous menons un combat pour que les chemins de fer ne soient plus privatisés. Dans le monde, l'immense majorité des chemins de fer sont publics, nos compagnies doivent être intégrées, propriété de l'État et avoir un contrôle démocratique.

Ce problème nous préoccupe beaucoup en Suisse: l'UE souhaite privatiser autant que possible. Récemment, en France, elle a proclamé le démantèlement de Fret SNCF, une entreprise publique de transport de marchandises. Est-ce une évolution négative ?

Oui, cette évolution est très malheureuse. Si nous analysons la situation du point de vue global, l'Europe est très en avance. En effet, dans la plupart des états, les chemins de fer appartiennent à la collectivité. Or, dans les pays où les chemins de fer ont été entièrement privatisés, c'est un chaos général. Citons par exemple le Kenya. La Chine y a mis en place une infrastructure ferroviaire avec des trains de marchandises pour pouvoir transporter aisément des matières premières de valeur pour la fabrication de nos batteries de smartphones. Cependant, le peuple kenyan ne profite presque pas de cette infrastructure. Et ce n'est pas seulement une infrastructure que la Chine a installée, mais aussi son personnel. En effet, ce sont principalement des Chinois qui y travaillent. Au Mali, c'est un système ferroviaire qui a été complètement détruit par la privatisation, ce qui a entraîné une grande misère pour la population concernée. Par contre, si l'on considère les pays où les chemins de fer sont du secteur public, cela fonctionne beaucoup mieux. Cependant, à bien des endroits, on rencontre un dogme néo-libéral. Au Pakistan, où 30% de l'infrastructure ferroviaire a été détruite par les intempéries, la Banque mondiale exige une privatisation avant de financer toute reconstruction. Nous devons nous battre contre cela.

Les problèmes globaux sont manifestement importants. Toutefois, c'est sur le plan national que les syndicats se concentrent. Qu'est-ce qui doit changer ?

Il nous faut de toute urgence collaborer sur le plan international. En effet, prenons le cas du trafic marchandises. Force est de constater qu'il évolue au-delà des frontières, mais aussi des continents. Aujourd'hui, certaines marchan-

disées sont transportées depuis le Portugal jusqu'en Sibérie à l'extrême Est de la Russie ou en Chine. C'est de logistique dont parlent les employeurs, mais souvent ils oublient les personnes qui travaillent dans les chemins de fer. Je préfère parler de chaînes d'approvisionnement et me référer aux personnes qui y sont impliquées. C'est notre responsabilité, à nous, les syndicats, de collaborer sur le plan international, afin que les conditions des travailleurs qui font partie de ces chaînes d'approvisionnement soient bonnes partout y compris dans la sous-traitance. Ce n'est pas uniquement les chaînes d'approvisionnement qui sont étendues globalement, mais les entreprises elles-mêmes ont tendance à s'orienter internationalement. De grandes entreprises, telles que la SNCF en France ou la DB en Allemagne ont des participations dans des entreprises ferroviaires du monde entier, ce sont des multinationales. Nous devons rester en éveil à ce sujet. Je me réjouis que le SEV s'implique également sur le plan international et s'engage tout particulièrement dans l'ETF en Europe.

Collaboration internationale et solidarité

En date du 1er juin, Matthias Hartwich et Christina Jäggi du SEV ont rencontré Rob Johnston, Secrétaire général adjoint et représentant au bureau de l'ITF à Genève, ainsi que David Gobé de la Fédération nationale des cheminots CGT et Président de la Section des Cheminots ITF. Ce fut l'occasion de discuter des possibilités d'intensifier la collaboration entre le SEV et l'ITF et d'échanger sur les questions internationales. Sécurité dans les transports, transport durable, conditions de travail saines et équitables ou politique contractuelle sont des thèmes qui concernent tous les 740 syndicats affiliés à l'ITF dans le monde. La solidarité internationale est ainsi un élément important de la collaboration syndicale.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S USS

Ouverture, oui démantèlement social, non

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

L'accord-cadre avec l'Union européenne et l'augmentation de la perte du pouvoir d'achat ont été les principaux thèmes faisant l'objet de la 305^e assemblée des délégués de l'Union syndicale suisse le 2 juin 2023. Avec ses interventions énergiques, le SEV a attiré l'attention sur ses revendications.

« Nous ne sommes pas tels que les médias aiment à nous présenter. Nous sommes favorables à une ouverture vis-à-vis de l'Union européenne (UE), mais pas au détriment des personnes. Une ouverture qui doit être appropriée, socialement parlant », explique Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS au début de l'assemblée des délégués. Il affirme que les syndicats ne courberont pas le dos lors des négociations de la Suisse avec l'UE sur un accord-cadre. Contrairement aux associations patronales, qui sont prêtes à sacrifier la protection salariale : « Lors des discussions avec le Conseil fédéral, les employeurs et le service administratif, l'USS s'est engagée

pour que les problèmes de protection des salaires soient résolus. Après de longues délibérations sur des mois, il s'avère que jusqu'à présent rien d'engageant n'a été présenté, si ce n'est des détériorations. Les employeurs et la Commission européenne (CE) ne proposent pas de solutions qui garantissent les salaires des travailleurs. »

Plusieurs orateurs et oratrices ont souligné qu'il était très dangereux de céder du terrain face à la CE et aux associations patronales. Ils ont évoqué des exemples illustrant comment certaines entreprises de l'UE traitaient leur personnel en Suisse. Ainsi, de plus en plus, les travailleurs de l'UE ne se font pas rembourser leurs frais occasionnés en Suisse quand ils doivent travailler dans notre pays. Pour les personnes concernées, cela peut engendrer un manque à gagner allant jusqu'à 1000 francs, si par exemple elles doivent passer à la caisse pour payer des nuitées très chères.

Le service public en danger

Pas de concessions pour le service public, c'était le discours de plusieurs intervenants, dont deux personnes du SEV. Peter Kämpfer, vice-président du

comité SEV, a déclaré : « L'Europe est importante pour les transports publics (TP). Nos trains circulent aussi en Europe. C'est pourquoi, des négociations avec l'UE sont primordiales. Or, les TP ne fonctionnent plus si nous devons adopter une politique néo-libérale. Si la privatisation des TP s'intensifiait, cela provoquerait une détérioration de l'offre. Il suffit d'observer ce qui se passe en Allemagne pour voir quelle situation nous menace. » Le président SEV Matthias Hartwich ajoute : « Si les aides d'État sont interdites de manière générale, telles que la CE le souhaite, c'est un transfert massif du trafic marchandise du rail à la route qui menace de se produire. Nous pourrions alors oublier le respect des objectifs climatiques en Suisse. Si quelqu'un prétend le contraire, il ment. Ceux qui ne misent que sur la toute-puissance du marché se trompent. Seul un service public fort et efficace peut garantir le bon fonctionnement des TP à l'avenir. »

À l'unanimité, les délégués ont accepté une résolution demandant au Conseil fédéral de protéger rigoureusement les droits des travailleurs lors des négociations avec l'UE. La posi-

tion de l'USS est également soutenue par les syndicats européens.

Stop à la perte du pouvoir d'achat

Les délégués ont adopté une 2^e résolution sur le pouvoir d'achat. L'USS appelle à descendre dans la rue le 16 septembre pour manifester en faveur du maintien du pouvoir d'achat et pour obtenir de meilleures rentes. Alors que les loyers, les primes de caisse maladie, les prix et les frais augmentent, les rentes et les salaires stagnent en de nombreux endroits. Nous subissons un choc sur le pouvoir d'achat, déclarait Pierre-Yves Mailard, président de l'USS lors de son intervention devant les délégués. « Les petits et moyens revenus ne cessent de perdre du pouvoir d'achat... pas d'excuses pour ne pas aller manifester le 16 septembre », sont les propos du président central de la VPT Gilbert D'Alessandro, qui ajoute : « C'est justement dans cette situation que la Conseillère fédérale Keller-Sutter veut réduire de 7,8 % le budget pour le trafic régional voyageurs. Pour le canton du Valais, cela impliquerait une diminution de 4 à 6 millions. » Les principales victimes de cette politique d'économie

seraient certainement une fois de plus les travailleurs des entreprises concernées. Mais ce ne sont pas que les salaires réels qui baissent, les rentes aussi. La 13^e rente AVS est d'autant plus importante que la perte du pouvoir d'achat peut aussi être compensée auprès des pensionné-e-s.

HelvetiCA à l'USS

Pour conclure, les délégués ont décidé d'admettre dans l'USS l'Association suisse des contrôleurs aériens (HelvetiCA, Swiss Controllers Association). HelvetiCA compte environ 600 contrôleurs aériens qui sont responsables de la sécurité et de l'ordre de l'espace aérien en Suisse. La plupart d'entre eux travaille dans les régions de Genève et de Zurich. L'USS, la plus grande fédération syndicale, comprend, dès lors, 18 syndicats affiliés. Par ailleurs, les délégués ont également adopté une résolution émanant de la commission de jeunesse et demandant la protection des apprenant-e-s et des stagiaires contre le harcèlement sexuel et la violence à caractère sexuel à la place de travail. Les comptes 2022 et le budget 2023 ont aussi été acceptés.



« Nous devons descendre dans la rue et manifester pour plus de pouvoir d'achat », clame le délégué Gilbert D'Alessandro.

+

-

Le 5 juin, le **Conseil national** voulait élaborer un contre-projet indirect à l'**initiative sur les retraites des jeunes libéraux-radicaux** - qui veut rapidement augmenter l'âge de la retraite à 66 ans, puis de 0,8 mois par mois d'espérance de vie supplémentaire - et ce avec un frein à l'endettement pour l'AVS. Mais le 13 juin, il est revenu sur sa décision et a décidé de renoncer à un contre-projet. Il a clairement recommandé le **rejet de l'initiative** par 133 voix contre, 40 voix pour et 16 abstentions.

Le Conseil fédéral veut définir d'ici fin juin son **mandat pour les négociations avec l'UE** et sonde les points sur lesquels il pourrait lui être favorable. L'Office fédéral des transports propose d'**ouvrir le trafic voyageurs international de manière « contrôlée »**. C'est ce que veut autoriser l'entreprise de plateforme Flixtain, qui achète toutes les prestations à des sous-traitants et ne vise que certaines lignes rentables. Pour le SEV, ni les conditions de travail ni le modèle de coopération ne sont négociables.



Flixtain n'est pas une entreprise ferroviaire qui assume réellement la responsabilité d'employeur pour le personnel ferroviaire. Avec elle, le risque de dumping social est grand.

PHILIPP HADORN répond

CFF Cargo : retour aux racines du service public

Les CFF rachètent les actions de CFF Cargo vendues il y a trois ans à des transporteurs. Qu'en dit le SEV ?

Les espoirs du politique et de la branche de la logistique qu'une inclusion de transporteurs puisse amoindrir les problèmes économiques de CFF Cargo ne se sont pas réalisés. L'expérience de s'allier au secteur privé a échoué. Il ne sera jamais possible de réaliser le transfert du trafic de la route au rail de manière rentable ; cela nécessite absolument des mesures d'encouragement et d'incitation. Le SEV attend maintenant du politique qu'il octroie les indemnités nécessaires au transfert du trafic marchandises intérieur. Il est important de considérer CFF Cargo, de même que les autres secteurs des CFF, comme partie intégrante des transports publics et du service public.

C'est le seul moyen d'atteindre les objectifs climatiques. Et un trafic ferroviaire fructueux représente également une décharge pour le réseau routier. Toutefois, une « réintégration » de CFF Cargo ne pourra contribuer au transfert du trafic que si les CFF ne négligent pas les intérêts de CFF Cargo en cas de conflits d'intérêts avec d'autres objectifs du groupe, p. ex. ceux du trafic voyageurs, comme cela s'est parfois produit par le passé.

De plus, le SEV demande un transfert adéquat des collaboratrices et collaborateurs qui leur apportera une nouvelle sécurité et des perspectives. Le SEV espère qu'Alexander Muhm, avec qui le dialogue a été jusqu'ici constructif chez CFF Immobilier, entende les revendications du personnel et les prenne au sérieux en tant que nouveau CEO de CFF Cargo.

Philipp Hadorn secrétaire syndical et team Cargo SEV. Une question? journal@sev-online.ch



Service juridique du SEV
journal@sev-online.ch

ANGLE DROIT

« Fais donc ça pour moi! »

Quel bonheur quand on ne doit pas faire les choses soi-même. Quand on a quelqu'un qui fait le ménage derrière soi, remplit le réfrigérateur ou fait parfois le taxi. C'est quelque chose que nous connaissons (peut-être) dans le passé. Aujourd'hui, on a une assurance pour tout et c'est elle qui s'occupe de tout régler. On estime donc qu'il suffit de remplir le formulaire de proposition d'assurance et d'oublier l'histoire au plus vite. C'est bien pour ça qu'on paie, non? Mais est-ce vraiment si simple? Entretemps, il existe une assurance pour presque tous les domaines de la vie. La question n'est pas tant de savoir si telle ou telle assurance est possible, mais de savoir si on a les moyens de se la payer. N'y a-t-il pas aujourd'hui des gens qui assurent leurs jambes, voire leur derrière? Mais la vérité, c'est que les sinistres ne se règlent pas intégralement sans implication personnelle.

La demande

Une demande de prestation d'assurance se doit d'être remplie de manière conforme à la vérité. Pour prétendre à des prestations, les personnes assurées doivent non seulement remplir un formulaire de demande, mais également s'en tenir à la vérité. De fausses déclarations peuvent relever du droit pénal ou entraîner la résiliation pure et simple de l'assurance. La plus grande prudence est notamment de mise avec les questionnaires médicaux, par exemple pour les assurances vie ou caisses de pensions. La non-divulgateur délibérée de problèmes de santé préexistants peut entraîner la résiliation immédiate de la police d'assurance ou la restriction des prestations.

Droit à la prestation: clarification

Pour que la personne assurée puisse bénéficier d'une prestation, l'assurance doit vérifier si les conditions requises sont remplies. Selon les cas, des documents devront être fournis ou éventuellement une enquête devra être

menée. Ici, la personne assurée ne pourra pas rester confortablement à l'écart et attendre tranquillement la décision. Elle a en effet l'obligation de coopérer et, en règle générale, elle doit le faire en personne: une délégation n'est que rarement possible.

La prestation

Lorsque l'assurance, au terme de la procédure, verse la prestation assurée, l'obligation de coopérer n'en persiste pas moins et pourra encore être requise. Ainsi, la personne assurée sera tenue d'annoncer toute modification de ses conditions de vie ou de sa formation professionnelle. On peut bien sûr regretter la belle insouciance de la jeunesse, où l'on pouvait facilement remettre les tâches fastidieuses à d'autres. Avec les années, ce n'est plus aussi simple: payer sa police ne signifie pas pour autant qu'on a rempli toutes ses obligations. Et lorsque la coopération est requise, elle doit être fournie en personne, sinon les prestations deviennent caduques.



CHANTAL FISCHER

LOI SUR LA PARTICIPATION AU BLS

Focalisation sur le personnel

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

Les relations entre le canton de Berne – en tant que propriétaire majoritaire – et la BLS SA doivent être réglées par une nouvelle loi. Le SEV salue la création d'une loi sur la participation, dont la consultation s'est terminée le 12 juin. Le SEV, en tant que plus grand partenaire social du BLS, a saisi l'occasion pour faire part des principales préoccupations du personnel.

En particulier après les irrégularités de ces dernières années le SEV a de la peine à comprendre que le personnel n'apparaisse ni dans les explications au sujet de la loi ni dans la loi elle-même. C'est pourquoi, dans sa réponse à la consultation, le SEV demande des mesures adaptées en guise de reconnaissance envers le personnel:

- **1. Une représentation du personnel au conseil d'administration du BLS:** Le SEV veut lancer une discussion sur la représentation du personnel au conseil d'administration du BLS. Il s'agit d'une étape importante, qui donne un signal fort aux employés, et non d'une exception. Aux CFF, par exemple, les deux sièges des représentants du personnel au Conseil d'administration sont ancrés dans la Loi CFF
- **2. Une obligation de CCT pour le BLS:** Le SEV souhaite que le canton ancre dans la loi l'obligation pour BLS SA de conclure une telle CCT à l'avenir également La

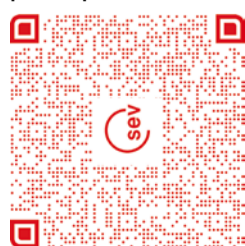
CCT est un pilier important lorsqu'il s'agit de l'attractivité en tant qu'employeur.

- **3. Pas d'excès salariaux de l'équipe dirigeante:** En tant que propriétaire majoritaire, le canton de Berne doit veiller à ce que la structure salariale proposée au personnel soit équilibrée. Les salaires et les indemnités doivent correspondre aux tâches et aux responsabilités dans une proportion adaptée et afficher aucune inégalité importante. Il faut éviter tout excès sur le plan salarial, notamment par une inscription correspondante dans la nouvelle loi.

«BLS doit s'armer pour affronter les défis à venir et rester un employeur attrayant. Nos revendications au sujet de la nouvelle loi y contribuent. Il convient maintenant d'avoir une discussion ouverte sur une représentation du personnel au Conseil d'administration», souligne Katrin Leuenberger, secrétaire syndicale SEV chargée du dossier.

Réponse du SEV

Scannez ce code QR et lisez la réponse détaillée du SEV à la consultation sur la loi sur la participation au BLS.



sev-online.ch/fr/downloads/bls/vernehmlassungswort-beteiligungsgesetz.pdf

COMITÉ SEV

Devant nous, de grandes tâches

Michael Spahr
michael.spahr@sev-online.ch

Nouvelle loi sur la protection des données, cotisations des membres, fusion de sections, résolution. Les membres du comité SEV ont mené d'intenses discussions lors de leur séance du 9 juin dernier. Ils ont pris quelques décisions importantes, parmi elles une augmentation de la cotisation de base de 1,60 francs dès 2024.

Depuis dix ans, les cotisations du SEV n'ont pas été adaptées. Certains coûts ont depuis lors évolué négativement. L'année dernière, le SEV a, p. ex., subi un renchérissement de 3,5%. Les tâches qu'il doit accomplir n'ont par contre pas diminué. Ainsi le SEV doit actuellement trouver une solution vu le déficit inscrit au budget. La direction syndicale et le comité SEV considèrent qu'une petite adaptation de la cotisation de membre est le seul moyen de consolider la situation financière du SEV. Après de longues discussions, le comité a accepté à l'unanimité l'augmentation de 1,60 fr. La cotisation de base passe ainsi de 30,40 fr. à 32 fr. par mois dès le 1^{er} janvier 2024. En contrepartie, la direction syndicale s'engage à maintenir l'actuel effectif du personnel, avec pour seule exception le remplacement des secrétaires syndicaux Jürg Hurni et Urs Huber qui partiront à la retraite en 2024. Leur succession doit être réglée suffisamment tôt et il se pourrait que les postes soient occupés à double, cela pendant maximum un an. En outre le comité a décidé de ne plus augmenter la cotisation jusqu'en 2030.

Une grande tâche entreprise actuellement par le SEV est l'application de la nouvelle loi sur la protection des données qui entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2023. La cheffe du service juridique du SEV Franziska Schneider en a expliqué les détails. La nouvelle loi étend les dispositions relatives à la protection des données personnelles et des données particulièrement dignes de protection, ainsi que le droit de consultation, le droit de rectification et le droit à sa propre image. Le sociétariat dans un syndicat est considéré comme étant particulièrement digne de protection. Cela signifie que les données des membres, mais aussi les données des collaboratrices et des collaborateurs, des locataires, ainsi que celles liées

aux cas d'assistance judiciaire et aux prêts du SEV doivent être protégées. Avec cette nouvelle loi la protection change beaucoup:

- 1. Ce qui n'est pas explicitement autorisé ne peut pas être fait** (ancienne loi: ce qui n'a pas été explicitement refusé est autorisé).
- 2. Le but de l'utilisation des données doit être explicitement exposé et expliqué de manière transparente** (ancienne loi: les informations sur l'utilisation des données peuvent être données sommairement).
- 3. Le/la responsable de la protection des données est personnellement responsable des infractions** (ancienne loi: l'entreprise est responsable des infractions des collaboratrices et collaborateurs).

Il y a un an déjà, le SEV s'était attelé à la tâche pour adapter déclarations, formulaires et autres documents. Nous avons demandé les autorisations à nos membres pour l'utilisation future de leurs données. Le comité a accepté à l'unanimité les adaptations des statuts et des règlements. Également à l'unanimité, le comité a approuvé la fusion des sections FW Bahn et Appenzellerland. En outre, le comité SEV a décidé l'adoption d'une résolution contre les démantèlements dans le transport régional voyageurs (TRV). Si la Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter devait maintenir la réduction de 7,8% des subventions pour le TRV, le SEV entreprendrait tout ce qui sera possible pour renverser cette décision erronée.

Appel important

Pour les prestations spéciales comme la protection juridique professionnelle, le SEV doit maintenant demander aux membres concernés une procuration spécifique. Il doit aussi régler la collaboration avec ses partenaires comme Helvetia, KPT ou Reka. Pour cette raison, le SEV prie tous ses membres de remplir la déclaration de consentement pour le transfert direct des données qui les concernent. Chaque membre a reçu en avril un formulaire à cet effet. Le SEV demande à tous ses membres qui ne l'ont pas encore fait de bien vouloir remplir ce formulaire sur la protection des données et de le retourner jusqu'au 31 juillet 2023 par la Poste à: SEV, Steinerstrasse 35, 3006 Berne ou par e-mail à: einwilligung@sev-online.ch. Merci.



Mécánicos de locs B100 CFF-Cargo avec deux présidents centraux, Ph. Hadorn et la traductrice.

JOURNÉE B100

Salaires plus élevés : urgence !

Markus Fischer
markus.fischer@sev-online.ch

Les B100 de l'Infrastructure exigent de recevoir rapidement plus de salaires pour tous. Les B100 de Cargo veulent pouvoir passer l'examen du niveau 3 après deux ans de niveau 2. Ces deux mesures permettraient de contrer les nombreux départs.

«Je veux entendre ce que vous avez sur le cœur», a déclaré le président SEV Matthias Hartwich à l'ouverture de la 2^e journée des B100 du SEV le 5 juin dernier à Olten, s'adressant aux dizaines de conducteurs de véhicules moteurs (CVM) venus y participer. Il a mis dans le mille. Dès le matin en plénum les collègues n'ont pas mâché leurs mots, ni d'ailleurs l'après-midi lorsqu'ils étaient répartis selon leur domaine de travail. À peu près la moitié d'entre eux venaient de l'Infrastruc-

ture, Disponibilité et Entretien (VU), d'autres du domaine Intervention de l'Infrastructure, ainsi que de CFF Cargo et du trafic voyageurs. Dans ce dernier domaine, on ne veut plus engager et former de nouveaux B100, mais on mise plutôt sur d'autres catégories comme les A40. Étaient aussi présents les présidents centraux des sous-fédérations SEV BAU, LPV, RPV et TS, où sont organisés la plupart des B100.

Travaux : trop peu et trop lentement

Le secrétaire syndical Urs Huber a rappelé la longue lutte pour une meilleure rémunération des B100, après qu'ils avaient été refusés dans la courbe des mécaniciens de locomotive lors de l'introduction du système salarial Toco. En 2019 le SEV a obtenu une allocation adaptée au marché de 3000 francs pour quelque 280 collaboratrices et collaborateurs et en 2021 pour 40 personnes supplémentaires. La direction VU voulait

intégrer l'allocation au salaire dès le début de 2023, cependant, étant donné qu'elle n'a pas proposé de solution acceptable écartant tout danger de démantèlement, une prolongation en a été convenue. Le 1er juin 2023, le projet «Développement des CVM» a amené un nouveau modèle de carrière prévoyant deux nouvelles fonctions : en plus des 244 CVM B100 actuels, qui s'appelleront dorénavant «Conducteurs/trices de trains de chantier de niveau 1» d'ici quatre ans il devrait y avoir environ 70 collègues supplémentaires. Les effectifs suivants sont prévus d'ici 2027 : 40 accompagnateurs/trices de trains de chantier dans le niveau d'exigences (NE) E pour décharger les B100, 283 conducteurs/trices de trains de chantier de niveau 1 dans le NE F comme jusqu'à présent, et 30 conducteurs/trices de trains de chantier de niveau 2 dans le NE G grâce à une formation complémentaire.

Personne dans la salle n'était vraiment satisfait de cela. La hausse des effectifs prend trop de temps. Pourquoi si peu d'accompagnateurs pour autant de CVM? Mais surtout, la plupart ne se retrouvent avec rien de plus sur le plan salarial puisque seulement peu de gens pourront faire la formation pour atteindre le niveau 2. Pour la plupart, c'est juste le nom de la fonction qui change et ils prennent la nouvelle désignation comme un affront : «Nous sommes des mécaniciens de locs à part entière!» Mais avant tout les salaires devraient augmenter rapidement pour tous afin que les collègues ne partent pas constamment dans le privé, dans des entreprises qui paient mieux. C'est le cas de beaucoup de jeunes, a-t-on souligné. De plus, des modules de formation supplémentaire comme le TZI doivent être rémunérés. «Pour cela il faudrait rajouter 10 000 francs. À l'allocation adaptée au marché!» dit un collègue. À certains endroits, les nombreuses modifications à court terme dans les tableaux de service et les tours extrêmement longs représentent un gros problème. La préparation des trains, le chemin vers les chantiers, le chemin de retour et les tâches de rangement doivent être planifiés correctement, sinon il n'y a pas assez de temps pour tout faire et il en résulte stress et heures sup'. Le manque de toilettes a aussi été thématiqué et parfois les lacunes en ce qui concerne la connaissance des tronçons et des gares de la part du personnel d'entreprises tierces : «Vous devez le dire à vos supérieurs, car cela peut s'avérer dangereux, même s'il s'agit de «collègues», a-t-on répondu. Sur le thème de la protection des

chantiers, Urs Huber a présenté les zones de problèmes traités depuis l'automne par sept groupes de travail. Des mesures concrètes vont être définies dans un proche avenir avec les CFF. Huber a prévenu à plusieurs reprises que la sécurité au travail devait toujours avoir la priorité absolue.

Domaine Intervention

Les B100 des trains d'extinction et de sauvetage n'ont pas été pris en compte dans la courbe des mécanos de locs afin qu'ils ne gagnent pas plus que les officiers. Comme ils n'ont pas non plus reçu l'allocation adaptée au marché, 129 membres ont signé la pétition de la SEV-LPV contre cette discrimination salariale. Cette pétition a été remise en février 2022 au chef de l'Intervention. Depuis lors, des discussions ont lieu sur les nouveaux modèles de carrière. Un B100 devrait p. ex. aussi pouvoir progresser sans devoir renoncer à la conduite. En outre les fonctions de remplacement ou supplémentaires doivent être rémunérées, car les B100 de l'Intervention agissent aussi en tant que pompiers en plus d'être des B100, mais ils n'en profitent pas au niveau de la classification. Suite à la rencontre avec la direction de l'Intervention après la remise de la pétition, des groupes de travail sont encore en train de travailler. Selon ce qui en sortira, le SEV envisagera la suite à donner. Les rencontres qui ont eu lieu entre le SEV et la direction de l'Intervention ont déjà amené quelques corrections vers le haut au niveau des salaires.

CFF Cargo

Le secrétaire syndical Philipp Hadorn a fait le résumé de la nouvelle carrière de mécanicien de locs convenue il y a un an avec Cargo : les B100 de niveau 2 sont dans le NE F, les B100 de niveau 3 sont dans le NE G avec les trois modules visite opérationnelle du train, télécommande par radio et vérificateur des chargements, et les mécanos de locs B avec ces mêmes modules, mais seulement en cas de besoin et pour l'instant de manière volontaire, sont dans le NE H. Un souci des B100 de niveau 2 est qu'après deux ans ils ne sont pas autorisés à passer l'examen pour le niveau 3, car sinon on manquerait de B100 pour les engagements. Il y a également des obstacles pour devenir mécanicien de locs B. Cargo ne devrait pas refuser l'évolution dans la carrière jusqu'au NE H aux personnes intéressées, étant donné qu'elles peuvent être tout de même engagées de manière polyvalente.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS AS

Histoire et musique d'avenir

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

On a ri, débattu et eu des discussions engagées lors de la 17^e assemblée des délégués de la sous-fédération AS le 6 juin à Olten. Les participants ont scruté le passé et jeté un regard vers l'avenir de la sous-fédération.

Quelque 40 délégués de la sous-fédération SEV AS ainsi que des invités se sont réunis en ce mardi estival à l'hôtel Olten. L'ordre du jour était riche et a commencé comme d'habitude par la partie statutaire.

Le vice-président AS Patrick Bellon a informé que le président central Peter Kappeler partira à la retraite en été 2025. À l'avenir également, la sous-fédération devra être menée par un professionnel. Un changement vers un système de militants signifierait une charge beaucoup plus grande pour les autres membres du comité.

Celui-ci doit s'occuper dès à présent de rechercher une personne adéquate qui connaît bien le monde des CFF. L'objectif est de pouvoir former cette personne durant le temps restant avant le départ à la retraite de Peter Kappeler.

Andrea Pace a fait le rapport de l'évolution de l'effectif des membres. Il est fondamentalement difficile d'en maintenir le nombre. Il a annoncé cependant de nombreuses nouvelles adhésions. Mais elles n'arrivent pas à compenser les nombreux départs, dus surtout aux retraites. Et ce n'est que le début, de nombreux autres départs à la retraite sont encore attendus. AS doit donc s'armer et recruter encore plus de membres. La présence des secrétaires syndicaux avec les collègues de l'entreprise lors des visites sur le terrain et des journées de recrutement a fait ses preuves.

Un peu d'histoire

La responsable de l'égalité du SEV, Lucie Waser, ainsi que Verena Gäm-



Rires et discussions sérieuses : le bon cocktail. Peter Kappeler, à g., a annoncé son départ à la retraite pour l'été 2025.

perle, membre AS à la commission des femmes SEV, ont lancé un appel à participer à la grève féministe du 14 juin. Elles ont fait une description du contexte historique : en 1981, l'article sur l'égalité a été ancré dans la Constitution le 14 juin. Elles ont rappelé le cheminement long et semé d'embûches de l'égalité en Suisse.

Les premières rondes de négociations selon le nouveau système salarial aux CFF sont nettement plus récentes. Le secrétaire syndical Patrick Kummer a fait état de la situation actuelle aux CFF et a souligné que les CFF avaient transformé dans beaucoup de cas en informations unilatérales l'idée de base de faire des entretiens sur les salaires, ce qui ne correspond pas au résultat des négociations du point de vue du SEV. La voix du plénum est claire : mis à part une grande charge administrative, le nouveau système salarial n'a pas apporté grand-chose.

Patrick Kummer a également men-

tionné ce qu'il adviendra des salaires à l'automne prochain. Le renchérissement continue d'augmenter et aussi les loyers, qui peuvent désormais être rehaussés pour la première fois grâce au taux d'intérêt de référence. Une discussion sur les collègues en situation de garantie salariale a été soulevée, il est évident que ces personnes ne voudront pas se retrouver sans rien lors des prochaines rondes salariales.

Une conférence CCT CFF/CFF Cargo se déroulera en octobre. Les délégués profiteront de cette occasion pour discuter de la manière dont le SEV doit continuer avec la CCT qui arrivera à échéance en 2025 : «Si nous décidons d'entamer des négociations, nous devons avoir une position forte et parvenir à mobiliser nos collègues», a souligné Patrick.

Après la pause de midi sur la terrasse, le président SEV Matthias Hartwich s'est employé à faire disparaître la fatigue liée à la digestion et il y est assez bien parvenu. Les collègues

ont écouté avec plaisir ses anecdotes et ont applaudi son discours engagé. Le président a entre autres déclaré : «Nous devons apprendre à pouvoir faire la grève, non pas à devoir faire la grève.» Nous devons signifier à la partie opposée que nous sommes forts et que notre position est sérieuse. Pour cela, nous avons besoin de nos membres actifs et engagés, c'est pourquoi le recrutement des membres est, pour lui aussi, primordial.

Une fois de plus, il a abordé le sujet des tendances de libéralisation dans la politique suisse, qui sont revenues à l'ordre du jour en particulier avec l'arrivée d'Albert Rösti au Département des transports. Il s'agit là de rester vigilants.

Après une discussion animée, Patrick Bellon a clôturé l'assemblée avant l'heure prévue, laissant ainsi l'occasion aux personnes présentes de continuer les discussions et les échanges bilatéraux, ou en petits groupes.

14 JUIN 2023

Grève féministe



Genève. Remise d'un cahier de revendications féministes à la direction des tpg. Voir en bas de la page 7.

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

Une marée violette a, cette année aussi, submergé de nombreuses villes suisses le 14 juin. Les attaques contre les droits des femmes, AVS21 et LPP21 notamment, n'ont pas brisé l'élan de la grève historique de 2019. Elles étaient un peu moins nombreuses, mais peut-être plus combatives, avec des slogans inventifs, des revendications musclées et une joie communicative d'être ensemble. Le SEV était présent en masse sur les lieux de travail à Lausanne et à Genève et dans les rues des principales villes de Suisse.

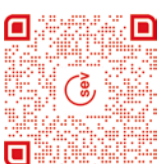
La grève féministe a été un succès en Suisse romande. Au-delà des chiffres variables, une ambiance combative, colorée, unitaire et déterminée. Entre 20 000 et 40 000 personnes à Lausanne, 8500 et 20 000 à Genève, de 6000 à 10 000 à Fribourg et des milliers à Sion. Dans le Jura, 1500 ont défilé à Delémont. Quant à Neuchâtel, entre 4000 et 6000 personnes s'y sont mobilisées. À Berne, près de 50 000 personnes sont descendues dans la rue. Auparavant, une « Lands-gemeinde féministe » s'était tenue sur la Place fédérale à laquelle a participé une délégation internationale organisée par le SEV. Selon l'USS, dans toute la Suisse, plus de 300 000 personnes ont manifesté lors de la journée de grève féministe.

▶ D'autres photos sur notre page Facebook @verkehrsgewerkschaft

En plus des deux actions à la gare de Lausanne et aux tpg (voir page en face), le SEV était également présent aux Mouettes genevoises. La secrétaire syndicale a rencontré la directrice administrative avec deux de nos militantes pour l'entendre sur le cahier de revendications féministes que le SEV lui avait remis le 10 mai. La directrice a répondu favorablement, notamment à la création d'une charte « Tolérance Zero » (contre les violences sexistes et sexuelles, le harcèlement sexuel et les discriminations sous toutes leurs formes) qui sera annexée au règlement de l'entreprise, à 12 jours de carence par an.

D'autres revendications seront intégrées aux négociations de la CCT, à partir de septembre 2023.

Grève des femmes



Curieux d'en savoir plus sur la grève féministe? Scanne le code QR.



Délégation internationale à Berne.



Sion.



Genève. Avant la discussion avec la direction des Mouettes genevoises sur les revendications féministes du SEV.



Fribourg.



Lausanne. Une belle délégation tl et CFF parmi les 40 000 manifestant-e-s.

CONFÉRENCE FEMMES SEV

Comprendre la mécanique sexiste

Patricia Alcaraz
patricia.alcaraz@sev-online.ch

Le 2 juin 2023 restera dans les annales comme la 1ère journée dédiée exclusivement aux femmes du SEV. Son but : mettre en lien les collègues travaillant dans les ETC et les CFF ; débattre des préoccupations propres aux femmes dans les transports publics et créer un cahier de revendications féministe.

Une quinzaine de collègues ont répondu présentes à l'invitation. Les attentes étaient grandes avec une volonté commune : rencontrer d'autres femmes pour sentir un élan et une solidarité nécessaires afin de faire changer les choses.

La journée a commencé par un historique de la lutte féministe en Suisse. L'évocation de quelques dates clés ont souligné la lenteur des avancées politiques et sociales.

Parler de la grève du 14 juin 1991 a montré les avancées obtenues – loi sur l'égalité, assurance maternité – mais a aussi démontré que, 32 ans plus tard, les revendications restent à peu près les mêmes : chances de formation identiques, lutte contre le harcèlement sexuel au travail, égalité dans le domaine de la sécurité sociale, plus de places de crèche, horaire continu dans les écoles et partage des tâches domestiques.

Grâce au remarquable travail effectué par le Collectif de la Grève féministe, qui a compilé les statistiques de l'Office fédéral de la statistique, les inégalités de genre sont expliquées grâce à des chiffres concrets qui font froid dans le dos. Lorsque l'on constate qu'en 2020, on a dénombré deux féminicides par mois en Suisse, c'est insup-

portable. Lorsque l'on s'aperçoit que la part inexpliquée de l'écart salarial entre femmes et hommes était de 48%, soit 717 francs en 2020 et qu'elle a augmenté depuis 2016 aussi, ou encore lorsqu'on constate que le travail non rémunéré effectué en grande majorité (60%) par les femmes représente rien de moins que la somme de 259 milliards.

Des informations qui ont suscité une discussion passionnante parmi les collègues présentes, lesquelles ont pu apporter leurs propres témoignages au sujet des difficultés rencontrées au quotidien, aussi bien sur le plan professionnel que personnel. Des remarques sexistes faites p. ex. aux conductrices de train ou de bateau en passant par les difficultés rencontrées pour obtenir un poste à responsabilité, avoir accès à des toilettes ou encore obtenir un uniforme adapté à la morphologie féminine : les embûches sont fréquentes juste parce que l'on est une femme.

Les racines de ces problématiques sont profondes, comme l'a démontré la docteure en sciences sociales Églantine Jamet, venue faire une intervention sur la question des stéréotypes de genres. Un exposé passionnant qui explique que le genre est une construction sociale et que l'on fait des différences parce que la société de consommation dans son ensemble structure en genres. Deux messages clés sont adressés aux petites filles : l'apparence physique et le soin des autres. Le problème de ce système est qu'il enferme dans deux pôles (féminin et masculin) sans possibilité de choisir. Pire, si on va du côté du féminin, on se décline. Il n'y a qu'à regarder la manière dont les garçons qui pratiquent la danse classique sont considérés. Pour les femmes



Églantine Jamet (assise au centre), sociologue, a montré que les stéréotypes de genre enferment.

cadres qui travaillent dans des milieux masculins, le droit à l'erreur est inexistant. Casser cette dynamique ne peut passer que par la formation dès le plus jeune âge ; par l'introduction de la mixité à tous les échelons des entreprises ; par un véritable partage des tâches dans l'espace privé.

Les collègues réunies le 2 juin ont donc élaboré un cahier de revendications (voir ci-dessous) que chaque section des entreprises de transports publics pourra décider de porter à sa direction pour organiser des échanges réguliers sur ces thématiques.

Cahier de revendication

- **Meilleure conciliation vie professionnelle – vie privée :**
 - Développement du temps partiel pour toutes et tous ;
 - Création de crèches d'entreprise ;
- **Respect et sécurité au travail :**
 - Création d'une charte TOLERANCE ZERO à l'encontre des violences sexistes et sexuelles, du harcèlement sexuel et des discriminations sous toutes leurs formes ;
 - Formation obligatoire continue des employé-e-s et de l'encadrement aux sujets des discriminations, du harcèlement sexuel, des violences sexistes et sexuelles et du mobbing ;
- **Egalité salariale :**
 - Création de processus de contrôle garantissant l'égalité lors de la fixation du salaire d'entrée dans l'entreprise ;
 - Contrôle régulier du respect de l'égalité salariale garantie par la LEG et définie par l'exis-

- tence de grilles salariales ;
- **Santé :**
 - Meilleure prise en compte des problématiques de santé des femmes ;
- **Maternité – Paternité :**
 - Meilleure prise en compte des problématiques liées à la grossesse ;
 - Protection d'un an contre le licenciement au retour du congé maternité ;
 - Prise en compte dans l'expérience professionnelle des années consacrées à l'éducation des enfants ;
 - Deux semaines de congé paternité supplémentaires ;
- **Infrastructures :**
 - Des toilettes et des vestiaires adaptés pour le personnel féminin, et en nombre suffisant ;
 - Des uniformes respectant la physiologie des femmes ;
 - Des locaux d'allaitement adaptés.

Yves Sancey
yves.sancey@sev-online.ch

ACTIONS SEV

Santé des femmes

Le 14 juin, le SEV était présent sur les lieux de travail notamment à la gare de Lausanne et à Genève auprès des TPG et des Mouettes. Les ZPV Lausanne-Sion et Genève ont installé un distributeur de serviettes hygiéniques et de tampons pour donner l'alerte sur la précarité menstruelle. Aux tpg, un cahier de revendications féministes a été remis à la direction.

Sur le coup des 9 heures en ce 14 juin de grève féministe, une délégation d'assistantes à la clientèle de la nouvelle section ZPV Lausanne-Sion et de Genève inaugurerait un distributeur de tampons et de serviettes hygiéniques dans les toilettes de leur local de pause, à la gare de Lausanne. La cérémonie était simple. La présidente de la section a levé le voile qui cachait le dispositif sous les applaudissements. Ce sont elles qui ont pris l'initiative de la mise en place de ce distributeur offert par la section.

Précarité menstruelle

Par cette action, elles veulent attirer l'attention sur la question de la précarité menstruelle, soit la difficulté financière et pratique pour les femmes de pouvoir s'offrir des protections hygiéniques ou en changer suffisamment régulièrement.

Selon Caritas, les frais liés aux menstruations durant la vie d'une femme dépasseraient les 4000 francs. Un espoir de baisse de prix pourrait arriver du parlement où le National est entré en matière sur une révision de la loi sur la TVA pour que ces produits ne soient plus considérés comme

des produits de luxe et donc taxés à hauteur de 7,7%, mais à 2,5% comme... la litière pour chats. Les États devraient suivre. Restera à vérifier que cela conduise à une réelle baisse des prix et non à une augmentation de la marge de la pharmacie.

Jura et Vaud sont entrés en matière pour proposer gratuitement des protections hygiéniques dans les écoles. La question est ouverte dans d'autres cantons et communes suisses, avec parfois une levée de boucliers de la droite, UDC en tête et PLR. Or, il ne s'agit pas ici de simples désagréments ou d'inconfort : la précarité menstruelle peut entraîner un plus grand risque de complications liées au syndrome du choc toxique, la rétention de sang trop longue favorisant le développement de dangereuses bactéries de la famille des staphylocoques.

Charge mentale

Au-delà de la question financière non négligeable et des complications médicales sérieuses, il y a la question de la charge mentale qu'ont les femmes à devoir anticiper l'arrivée de règles parfois capricieuses. Quand on se trouve à bord d'un train ou d'un bus, le fait de savoir qu'au local de pause on peut trouver un distributeur de protections hygiéniques peut réellement soulager. Bien sûr que des locaux adaptés et propres sont aussi une nécessité. Ces problématiques concernent toutes les femmes.

À Lausanne et à Genève, deux distributeurs sont maintenant à disposition gratuitement grâce aux sections du ZPV Lausanne-Sion et du ZPV Genève. Le SEV souhaiterait ainsi lancer une réflexion sur cette question en espérant que les CFF et les ETC la

poursuivent en installant ce type d'appareils là où cela aura du sens dans les toilettes femmes. Si les directions des métiers du transport veulent que leur personnel se féminise, il leur faudra tenir compte des revendications des femmes, notamment en termes d'horaires, d'infrastructures appropriées et de violence.

Cahier de revendications aux tpg

Aux tpg, un travail de réflexion a été menée depuis plusieurs mois par les délégué-e-s de la section SEV-tpg autour des revendications féministes du 14 juin pour améliorer les conditions de travail des femmes. En effet, même si les métiers des transports tendent à se féminiser, les femmes y sont encore très minoritaires. Leur présence est freinée par différents facteurs.

Dans le but de permettre aux femmes et aux minorités de genre d'obtenir enfin l'égalité, la section SEV a remis au collège de direction des TPG son cahier de revendications féministes à 13h33, soit le moment à partir duquel les femmes commencent à travailler gratuitement (en tenant compte du temps partiel).

En plus de revendications développées dans l'article ci-dessus, sur les questions de conciliation vie professionnelle – vie privée, respect et sécurité au travail, égalité salariale et infrastructures, trois points importants ont été développés : la création d'une crèche d'entreprise aux horaires d'ouverture pertinents selon l'activité des secteurs du Technique et de l'Exploitation, une meilleure prise en compte des problématiques de santé des femmes (menstruation, ménopause) et des locaux d'allaitement adaptés, à l'accès facile et sécurisé.



Inauguration d'un distributeur de tampons et serviettes hygiéniques.

JOURNÉE

Trafic
marchandises

Le 11 octobre se déroulera de 9h30 à 16h30 une journée sur le thème «trafic marchandises» au secrétariat central SEV à Berne. Attention: cette journée concerne les collègues qui travaillent dans une entreprise de trafic marchandise mais pas celles et ceux de CFF Cargo.

Infos et inscription (lien ou QR-Code):

 sev-online.ch/fr/aktuell/journee-traffic-marchandises/



SOUS-FÉDÉRATION PV

FVP – Droit acquis
des AG dès 2024

Comité central SEV-PV. En 2022, l'UTP (Union des transports publics suisses) et les partenaires sociaux - en premier lieu le SEV - ont signé la nouvelle convention sur les facilités de voyage pour le personnel (FVP). Cet accord a été signé en mai et est entré en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022. Pour nous, les retraités, il aura des répercussions pour la première fois le 1^{er} janvier 2024, date à laquelle le nouveau droit à l'AG entrera en vigueur. Concrètement, cela signifie que tous les retraités en possession d'un AG FVP en décembre 2023 pourront continuer à l'acquérir avec un rabais de 50% à partir de janvier 2024. Il est important de noter qu'à l'avenir, l'AG devra être renouvelé chaque année

sans interruption pour conserver ces droits acquis. Les retraités qui ne disposent pas encore d'un AG profiteront bien entendu également de cette réduction s'ils en acquièrent un au plus tard à la mi-décembre 2023. Important: le premier jour de validité doit encore se situer en 2023 - de préférence avant le 9 décembre; vous bénéficierez alors encore des anciens prix! Nous prions tous les collègues qui aiment voyager et qui n'ont pas encore d'AG de réfléchir si l'achat d'un tel abonnement ne vaudrait pas la peine: il coûte 1440 francs en 2^e classe et 2420 francs en 1^{ère} classe. Veuillez noter à cet égard qu'au 1^{er} janvier 2026, le rabais sur les cartes journalières FVP sera réduit de 50% à 35%.

NOUVELLE AU SEV

Bienvenue
Caroline
Witmer

CHANTAL FISCHER

Chantal Fischer Depuis le 1^{er} mars, Caroline Witmer est au SEV en tant que coordinatrice du service des membres. Dans cette fonction, elle est chargée notamment de coordonner le team du service des membres, elle s'occupe des mutations des données des membres et de la gestion des cotisations de ces derniers. Elle reprend également une partie du travail d'Andreas Etter qui partira à la retraite à la fin de l'année.

Auparavant, Caroline a fait un apprentissage de gestionnaire du commerce de détails à la Migros, puis, comme 2^e formation, un apprentissage de commerce chez Interdiscount. Depuis quatre ans, elle est diplômée en tant qu'économiste d'entreprise (école supérieure) et elle était ainsi à la recherche d'un nouveau défi professionnel. Avant d'être au SEV, elle a travaillé pendant près de 10 ans comme conseillère à la clientèle dans une société d'encaissement. La jeune femme de 35 ans s'occupait d'entreprises liées à des procédures de recouvrement de créances et était

responsable de divers décomptes. «Les offices de recouvrement, ce n'est pas une belle branche», fait remarquer Caroline. En rejoignant le SEV, elle est consciente d'apporter aussi sa propre contribution à la société sur le plan social, le travail syndical étant utile.

Le long chemin qu'elle avait depuis Soleure pour se rendre au travail à Zurich l'a aussi poussée à consulter le marché de l'emploi à partir de fin 2022. Elle y a découvert l'annonce du SEV. Elle connaissait le SEV depuis longtemps vu que son mari et plusieurs de ses collègues travaillent dans les transports publics. C'est ainsi que depuis le mois de mars elle est active au secrétariat central à Berne.

Le temps d'essai s'est bien passé. «C'est très intéressant au SEV. Chaque jour, j'apprends de nouvelles choses. Le poste est complexe et très varié», se réjouit Caroline. De même, jusqu'à présent, elle a eu un bon contact avec les membres et les sections. «Je me réjouis de la perspective de passer des années intéressantes au SEV».

NOUVEAU AU SEV

Pedro Bento Ferreira



VERONICA GALSTER

duction de vin de Porto, à laquelle sa famille est liée. Au Portugal, Pedro est passé par toutes les écoles, avant d'entamer une carrière militaire, comme le voulait la tradition familiale. «Mais au bout de quatre ans, je me suis rendu compte que ce n'était pas ma voie, j'ai quitté l'armée et j'ai décidé de faire une pause pour réfléchir à ce que je devais faire».

C'est ainsi qu'en 2004, il est arrivé en Suisse. D'abord invité par de la famille, il s'est tout de suite occupé de divers travaux, puis a trouvé un emploi fixe et a décidé de s'installer ici. Avant de venir au SEV, il a travaillé plusieurs années chez Unia, principalement dans les secteurs de la construction et artisanat, s'occupant aussi de grands chantiers comme celui d'Alptransit.

Arrivé à l'âge de 40 ans, Pedro a ressenti le besoin d'un changement, mais ne voulant pas quitter le monde syndical, il a saisi avec enthousiasme l'opportunité de commencer à travailler au SEV. Pedro s'adonne à différents hobbies, comme la lecture, la photographie, les voyages et le yoga, des passions qu'il partage avec sa compagne Elisa, avec qui il vit en compagnie de leurs deux chats: Cuchi et Cali: «J'adore mes chats», conclut Pedro.

Veronica Galster Né en 1980, toujours souriant et optimiste, Pedro Bento Ferreira fait partie de l'équipe du secrétariat régional de Bellinzone depuis le 1^{er} octobre 2022, où il a remplacé Françoise Gehring dans ses fonctions de syndicaliste. Il est responsable des sociétés concessionnaires de transport TPL, FLP et CFF Lavori Ticino.

Pedro est né et a grandi au Portugal, dans la région agricole du Douro, célèbre pour la pro-

Michael Spahr. Dès maintenant, Interhome, société de location d'appartements et de maisons de vacances t'accorde 5 à 10% de rabais sur la location d'appartements et de maisons de vacances.

Si tu réserves des vacances sur Internet, tu dois saisir un code de réduction du SEV sur une page web spéciale d'Interhome.

Pour savoir comment obtenir ce code, consulte:

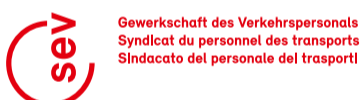
 sev-online.ch/fr/deine-vorteile/ferien



AVANTAGES SEV

Interhome

PUBLICITÉ



Le Syndicat du personnel des transports (SEV) est le plus grand et le plus fort syndicat de la branche des transports publics. Le SEV recherche pour une date à convenir un ou une

Secrétaire syndical-e à 80 – 100% au secrétariat central à Berne

Cette fonction de secrétaire syndical-e, en charge principalement du dossier CFF, comprend les activités suivantes:

- Traiter et gérer les dossiers syndicaux et contractuels avec les CFF
- Collaborer avec les organes internes du SEV tels que les sections et les sous-fédérations
- Mener les négociations et diriger la délégation de négociations dans le domaine attribué, assurer la responsabilité du processus de préparation des négociations
- Prise en charge des demandes individuelles des membres
- Assistance et intervention dans des cas d'assistance judiciaire
- Participation à la préparation et au déroulement des conférences et réunions (conférences CCT, commissions)
- Soutien à l'organisation syndicale (y compris le recrutement des membres)

Pour ce poste exigeant, vous bénéficiez d'une longue et vaste expérience dans le domaine des transports publics et/ou d'une solide expérience en matière de politique syndicale.

- Vous êtes prêt-e à vous investir pour défendre les intérêts de nos membres.
- Vous disposez de compétences en négociation et en communication et vous êtes capable de vous imposer.
- Vous êtes en mesure d'organiser votre travail de manière autonome, êtes apte à travailler en équipe et avez une bonne résistance au stress.
- Le contact avec les membres est très important pour vous et vous êtes prêt-e à développer votre potentiel.
- Des connaissances en matière de droit du travail et des assurances sociales, ainsi que politique des transports et politique syndicale sont un atout.
- Vous êtes capable de mener des négociations en allemand. Par ailleurs, vous disposez de bonnes connaissances en français, vous exprimez par écrit dans un style sûr et n'avez aucune crainte à vous produire en public.

Nous vous offrons une activité variée dans un environnement professionnel stimulant de politique syndicale et des transports avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de Patrick Kummer, responsable du dossier CFF (tél. 076 324 89 55).

Angela Meili, cheffe du personnel SEV, prend volontiers acte de votre candidature complète adressée par courrier électronique. E-mail: angela.meili@sev-online.ch.

Vous trouverez des informations sur le SEV en consultant notre site internet: www.sev-online.ch

SOUS-FÉDÉRATION RPV

Le recrutement fait partie de la communication

Service de presse RPV. La commission centrale s'est réunie le 6 juin 2023 en séance ordinaire.

La Cocentr a discuté de diverses newsletters, entre autres celles des CFF et de CFF Cargo; news CFF: le manque de main d'œuvre qualifiée est un l'un des principaux défis de l'économie suisse. Les CFF sont en particulier touchés. C'est en partie pour cela que les CFF ouvrent cette année, le 9 novembre 2023, les portes de leur journée nationale du Futur en tous genres. L'objectif est de donner aux enfants et aux jeunes une idée de la diversité du monde professionnel de l'entreprise.

CFF Cargo: comment un chargé de sécurité régional fait-il pour s'assurer que le personnel de CFF Cargo travaille de manière saine et sûre? CFF Cargo a accompagné Claudia Schneider lors de l'audit à Hüntwangen-Wil. Les partenaires pour la sécurité, la qualité et l'environnement (SQU) sont répartis dans toutes les régions. Ils soutiennent les régions et les chefs de team dans les domaines de la sécurité au travail et de l'analyse d'événement.

Les thèmes suivants ont été dis-

cutés par la CoCentr: effectif des membres de 1192 en mai, rétrospective AD à Berne, actualités dans les sections, CoPe, sécurité, ainsi que le thème du recrutement. Nouveau: au SEV maintenant le recrutement fait partie de la communication et ne dépend plus directement du président, il appartient à l'équipe de Michael Spahr. Cela signifie que mis à part les responsables du recrutement, Michael Spahr est le nouvel interlocuteur. C'est Stefanie FÜRST qui va reprendre le poste de responsable du recrutement. Elle débute son activité à la mi-août.

Le vice-président central Fabbio Winiger a annoncé son départ de la CoCentr. Nous recherchons d'urgence un membre pour la CoCentr.

Affaires syndicales: la conférence CCT aura lieu le 25 octobre 2023. Le 16 septembre 2023 se déroulera à Berne une manifestation sur le thème de la perte du pouvoir d'achat organisée par l'USS. Nous comptons sur l'engagement des collègues de la RPV. De plus amples informations suivront.

La sous-fédération RPV souhaite à tous un été reposant.

SOUS-FÉDÉRATION PV

Adaptations dues à la nouvelle loi sur la protection des données

Alex Bringolf. C'est à Seon que le Comité central s'est réuni pour sa 4ème séance 2023. Le président central Roland Schwager a souhaité la bienvenue aux présidents de section de la Région Centre et à Helen Isler, vice-présidente de la PV Argovie. Les participants ont présenté leurs condoléances à Daniel Pasche qui pleure le décès de son fils, ils ont souhaité beaucoup de courage à sa famille.

L'introduction de la nouvelle Loi sur la protection des données va continuer à nous occuper ces prochains mois. Divers processus d'échange de données entre le SEV et les sections doivent être revus. La Caisse de pensions ne communique plus toutes les mutations. Il pourra arriver que, n'ayant pas été informée d'un décès, une section envoie du courrier à une personne décédée ou à ses proches. Des condoléances seront présentées hors délai, ce qui pourra fâcher la famille. Le SEV va continuer à analyser la problématique et informera.

Diplômes des jubilaires

La remise de diplômes aux jubilaires est-elle encore d'actualité? Le CC va en discuter avec les présidents de section. Ceux-ci constatent que de moins en moins de membres participent aux manifestations

auxquelles ils ont été invités pour être honorés. Le CC évaluera de nouvelles idées.

Dans les comités, des collègues n'accepteront pas de réélection à la fin de la période actuelle. La recherche de successeur-e-s n'a pas encore donné partout les résultats escomptés. Les nouveaux pensionné-e-s ne souhaitent peut-être pas endosser d'emblée de nouvelles contraintes. Les sections concernées espèrent qu'elles pourront compléter leur comité le moment venu.

Demandes sur les FVP

Le CC a encore quelques demandes au sujet de l'AG-FVP sur la table. Ces points en suspens ne pourront être traités que lorsque cet AG sera intégré au SwissPass. Les CFF ne citent plus aucune date pour cette intégration.

Le 14 juin sera célébrée la Journée de la grève des femmes et le Comité central appelle tous les membres à participer aux manifestations. La liste de celles-ci figure dans la presse syndicale et sur nos sites internet.

Notre président central a rendu Pro Senectute attentive à la mise en service de distributeurs de billets qui n'acceptent plus l'argent liquide. Cette association s'engage pour que

la numérisation n'exclue ou ne lèse personne. Des solutions analogiques doivent coexister avec les solutions numériques. Durant un délai transitoire, jusqu'en 2035, des solutions hybrides doivent être offertes. Plus tard, lorsque des personnes âgées auront besoin d'assistance, Pro Senectute ne les laissera pas tomber et les soutiendra. Le CC se rallie à cette position et en suivra l'évolution.

Les excursions en car postal organisées par les CFF ont rencontré un succès un peu mitigé. Les CFF en font un sujet de réflexion. Les rencontres d'automne doivent être maintenues car elles rencontrent un vrai succès.

Dès 2024, la Caisse de pensions CFF ne retiendra plus les loyers des coopératives d'habitation sur les rentes des pensionné-e-s; les locataires des coopératives concernées ont été dûment informés.

Le référendum contre la révision de la LPP a abouti avec 120 000 signatures, il sera déposé à fin juin à la Chancellerie fédérale. La votation est attendue en mars 2024, éventuellement en même temps que celle sur l'initiative «AVSx13».

Le Comité central se réunira en août pour sa prochaine séance. Il souhaite ici un bel été à tous les membres de la PV

SOUS-FÉDÉRATION AS, BRANCHE VOYAGEURS

Sécurité, formation et Mystery Shopping

Service de presse de la branche AS du transport de personnes. Lors de la deuxième réunion de la branche, le 23 mai, les participants ont traité divers thèmes. Le sentiment de sécurité altéré des collaborateurs dans les gares, thématique pour la première fois lors de la dernière séance, a été analysé en détail. Des personnes peu respectueuses et égoïstes dans les gares pèsent de plus en plus, par leur comportement, sur nos collègues au front.

Lors de la réunion des partenaires sociaux du 21 juin, la branche P demande à la direction MP-VS des informations sur d'éventuelles mesures de protection. Les interventions auprès des personnes qui se trouvent dans la zone ferroviaire et qui ne se comportent pas correctement sont-elles systématiquement enregistrées et comment les chiffres évoluent-ils? Le sentiment de sécurité subjectif des collaborateurs des transports publics au front pourrait également être un thème possible pour une réunion de la branche en 2024.

Nous demandons en outre des informations sur les raisons pour lesquelles il n'y a plus de formation de policiers et de policières à la TPO depuis un certain temps. Un autre sujet de discussion intense a été le «Mystery Shopping» chez MP-VS-BEV. Combien de temps le «Mystery Shopping» sera-t-il encore maintenu sous sa forme actuelle? La branche P voit plutôt une «fin de vie» de ce programme. Les ressources libérées profiteraient aux vrais clients, car les innombrables créneaux horaires de renseignements fictifs disparaîtraient. De plus, nous constatons que la réduction prévue des possibilités de réservation de voyages internationaux ne motive pas vraiment les collaborateurs du service commercial.

Heureusement, nous avons pu trouver une personne intéressée pour remplacer notre collègue Markus Hess, qui part à la retraite, et qui assume désormais cette fonction. Il s'agit de Ruedi Niederberger. Il apporte le point de vue de la TPO dans nos discussions.

JEUNESSE SEV RHB

Aventure en cabane



Victoria Abt. Équipés d'un équipement de randonnée et d'un sac à dos, les participants de la sortie de la Jeunesse SEV RhB ont pris le train pour Bad Ragaz (SG) sous un soleil radieux et des températures agréables.

De là, le groupe s'est dirigé vers l'arrêt de midi - le restaurant St. Luzisteig - qu'il a atteint au bout d'une petite heure. Affamé-e-s, ils et elles ont étudié la carte et ont tous opté pour un cordon bleu, qui

leur avait été chaudement recommandé par différentes sources.

Ce n'est qu'après coup qu'ils ont réalisé que ce choix de menu n'était pas la meilleure idée pour la montée qui allait suivre. Mais le goût était tout de même excellent! Une fois rassasiés et revigorés, ils se sont dirigés vers leur objectif, la cabane Enderlin. Au début, le chemin était encore large avec une pente agréable, mais il s'est vite transformé en

sentier escarpé. La plupart du temps, le chemin de randonnée traversait la forêt, mais il y avait de temps en temps des clairières où l'on était récompensé par une vue magnifique et où l'on pouvait faire des pauses pour reprendre son souffle. Après deux heures de montée, la cabane Enderlin a été atteinte et le groupe a été accueilli par le gardien de la cabane, un conducteur de train à la retraite des RhB, et un agent de train à la retraite des RhB. Se reposer, éteindre sa soif, faire le plein de soleil et profiter de la vue fantastique étaient à l'ordre du jour. Pour le dîner, le gardien de la cabane a préparé un délicieux menu.

Le lendemain matin, un bon petit déjeuner a été servi avant que le groupe entame la descente vers Maienfeld. La descente a été aussi raide que la montée de la veille. Le soleil était de nouveau là. Le dernier tronçon jusqu'à la gare de Maienfeld a été rapidement parcouru, et tous ont pris le chemin du retour avec de superbes impressions, de belles discussions dans le sac à dos et les jambes fatiguées.

Sections

24.8. Pensionné-e-s TN et Veuves & Cagnotte

Sortie annuelle.

Chères et chers membres et amis, Vous êtes conviés à notre sortie annuelle qui sera choisi lors de notre assemblée générale du 22.06.2023. Cette année le choix sera uniquement des croisières.

24.8. PV Bienne-Biel

Sortie de la section / excursion et dîner aux Rochers-de-Naye. Rendez-vous sur voie 5 en gare de Bienne à 7h45

Comme déjà annoncé avec l'envoi du début de l'an, notre voyage de la section nous conduira aux Rochers-de-Naye.

Au restaurant "Plain-Roc" nous prendrons un excellent repas de midi qui comprend: Salade, soupe, plat principal, dessert ainsi que l'eau minérale et le café. Jusqu'au départ à 15h12, nous pourrions admirer la belle vue en espérant que le beau temps nous accompagnera. Le retour à Bienne est prévu à 18h15.

Chaque participant(e) est responsable d'avoir un titre de transport valable. Les cartes journalières et AG sont valables.

Inscrivez-vous en versant Frs. 45.- par personne sur le compte: IBAN CH18 0900 0000 2501 0462 2. SEV PV section Bienne 3006 Bern d'ici au 30 juin 2023.

Il y a encore des places libres.

Le Comité

7.9. PV Vaud

Balade Yvonand-Cheyres. Le comité de la section PV Vaud a le plaisir de vous inviter à une balade pédestre de Yvonand à Cheyres, au bord du lac de Neuchâtel, le jeudi 7 septembre.

Rendez-vous: Hall central, gare de Lausanne dès 9h. Chaque participant est responsable de l'achat de son titre de transport: CFF ou toutes zones Mobilis.

Transport aller: Départ du train pour Yverdon 9h15. Arrivée à Yvonand 9h55.

Marche: facile, de 5 à 6 km. Equipement: bons souliers et habits selon la météo du jour. Cette marche peut s'effectuer par temps de pluie. Repas: au restaurant du camping de Cheyres, chez Anny. Menu pour tous à frs 35.- comprenant Salade mêlée - Filet de perche meunière - Desserts à choix, sans les boissons.

Transport retour: De la gare de Cheyres, au 03 ou au 33 de chaque heure. Arrivée à Lausanne, au 45 ou au 34 de chaque heure. Inscriptions obligatoires: pour le repas chez Dominique Tissières, domi.tissieres@bluewin.ch Délai d'inscriptions: jeudi 01 septembre 2023.

Renseignements: Dominique Tissières, tél.: 079 176 77 16.

D. Tissières

11.9. Journée de la Branche VPT retraité.e.s

Journée de la Branche VPT retraité.e.s. Elle aura lieu le lundi 11 septembre 2023, 10h30 à la Centrale UNIA, Berne Egghölzli
Thèmes principaux: Pourquoi rester membre du SEV à la retraite? Élection du Comité de Branche
Inscriptions possibles auprès de vincent.brodard@sev-online.ch marc.brelaz@vpt-online.ch eric.russi@vpt-online.ch auprès de votre président.e de section
Au plaisir de vous revoir à Berne
Votre Comité de Branche

Information importante

Pause estivale journal

Le dernier numéro avant la pause estivale est le journal SEV n° 9 du 14 juillet. Prière d'envoyer les contributions à l'agenda et aux sections qui doivent être publiées avant l'été jusqu'au mardi 4 juillet à 12h au plus tard via l'agenda sur sev-online.ch ou à journal@sev-online.ch.

Agenda 8/23

PV GENÈVE

L'éloge de la lenteur

Serge Anet Ce 6 juin, tout était dans la flânerie: Genève-Villeneuve en RE Kiss, le bateau Simplon pour voguer vers St-Gingolph, un repas

préparé à la perfection par le restaurant Le Rivage et servi sous les parasols de la terrasse, un retour en bateau via Vevey (ou Lausanne pour

certain), quel délicieux programme pour un beau mardi d'été. Les 80 participants et participantes en garderont le meilleur des souvenirs.



Rejoins-nous sur Facebook!

www.facebook.com/verkehrsgewerkschaft

LETTRE DE LECTEUR

N'oublions pas l'expérience des gens de terrain



**Serge Anet,
PV Genève**

Dans son numéro 7, à la page 9, notre Journal SEV fait paraître l'annonce par laquelle notre syndicat recherche un vice-président ou une vice-présidente. Il s'agit de faire suite au départ des deux vice-présidents actuels, Valérie Solano et Chris-tian Fankhauser.

A 82 ans, je ne suis pas candidat, dois-je le préciser, mais j'ai lu plusieurs fois cette annonce. Je pense en effet que tous les membres sont concernés. Deux choses m'ont immédiatement interpellé.

Tout d'abord, aucune mention du taux d'activité. Pourquoi ne pas ouvrir immédiatement la possibilité d'un taux de 70/80 - 100 %, comme on le lit souvent? Une telle fonction est harassante et Valérie doit pouvoir en parler. Ce serait élargir la candidature à des personnes qui veulent conserver une autre activité pour ne pas se noyer dans le rôle de vice-président/e ou simplement garder une vie sociale ou privée.

Je suis aussi devenu très perplexe en prenant connaissance du chapitre de la formation et des compétences. J'y vois la parfaite description d'un ou une universitaire avec quelques diplômes d'une faculté de sciences sociales et politiques, voire de théologie.

L'expérience demandée est réduite à «...une position de cadre, de préférence dans un syndicat ou une ONG proche des syndicats» et «...dans la direction des négociations ...». Nulle trace d'une expérience pratique des transports publics, des chemins de fer, de la navigation, des bus, des remontées mécaniques. Ce monde si particulier qui ne dort jamais, qui vit et peine 24 heures sur 24 et 365 jours par an, où rien ne se passe si des dizaines de travailleurs et travailleuses ne font pas le bon geste au bon moment. Un monde, comme celui de la construction d'où vient notre président, où les meilleurs produits dépendent aussi des métiers les plus humbles.

Alors oui, quand il s'agira de défendre les intérêts de ces collègues qui exercent tant de métiers monopoles, ceux qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et de convaincre les spécialistes des entreprises de transport, quand il faudra présenter et faire adopter les résultats des négociations aux assemblées des membres, une expérience intime de leur monde professionnel, du jargon de leurs conversations pourra être un atout des plus précieux. Et pourquoi pas chercher un candidat ou une candidate qui possède cette expérience pratique? Ouvrez la porte aux gens du terrain!

IMPRESSUM

SEV - le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines. **ISSN** 2624-7828
Tirage: 8 943 ex. (total 33 832 ex.), certifié REMP au 6 octobre 2022
Editeur: SEV, www.sev-online.ch
Rédaction: Michael Spahr (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Veronica Galster, Anita Merz, Yves Sancey, Tiemo Wydler
Adresse de la rédaction: Journal SEV, Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement annuel

pour non-membres: CHF 40.-.

Announces: Fachmedien, Zürichsee Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa; SEVzeitung@fachmedien.ch, 044 928 56 11, www.fachmedien.ch
Pré-press: CH Regionalmedien AG, www.chmediafachmedien.ch
Imprimerie: CH Media Print AG, www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 14 juillet 2023.

Le délai pour les annonces est fixé au 3 juillet 2023 à midi et celui de l'agenda au 4 juillet 2023 à midi.

DÉCÈS

Cevy Sylvain; 1938; mécanicien, Epalinges, PV Vaud.

Graz Daniel; 1930; chef de station, Corcelles NE, PV Neuchâtel.

Haehni Nadège; 1927; veuve de Jean, Yvonand, PV Vaud.

Kossairi Jean-Marc; 1960; chauffeur, Chauffeur, Les Brenets, VPT TPCV.

Nicolet Berthy; 1935; veuve de Emile, Préverenges, PV Vaud.

Piccand Ferdinand; 1942; chauffeur, Vuisternens-en-Ogoz, VPT tpf.

Schmid Sophie; 1924; veuve de

Jean, Payerne, PV Fribourg.

Seuret Gérard; 1957; agent du mouvement ferroviaire, Moutier, PV Jura.

Tinguely Astrid; 1937; veuve de René, Bremgarten b. Bern, PV Bern.

Viret Marcelle; 1922; veuve de Pierre, Penthalaz, PV Vaud.

Vogel Kilian; 1936; chef de station, Visp-Viège, PV Valais.

Remarque importante:

Le 1.9.2023, la nouvelle loi sur la protection des données entrera en vigueur. A l'avenir, nous ne pourrions plus publier de décès sans l'accord préalable du membre ou alors de ses proches. C'est pourquoi nous demandons aux membres de nous faire part de leur volonté (de plus amples informations suivront). Nous demandons aux proches de donner leur consentement lors de l'annonce du décès.

INITIATIVE POUR LA DÉMOCRATIE

Uniformiser la naturalisation



Michael Spahr / Aktion Vierviertel
michael.spahr@sev-online.ch

Il y a un mois, l'association « Aktion Vierviertel » (Action quatre quarts) a lancé l'initiative populaire « Pour un droit de la nationalité moderne (initiative pour la démocratie) ». L'initiative veut éviter toute décision arbitraire et faciliter l'accès à la nationalité suisse pour les personnes qui vivent depuis longtemps déjà dans notre pays.

Environ un tiers des membres SEV n'a pas de passeport suisse. Cela n'a aucune influence au sein du syndicat : ces personnes ont le droit de vote aux assemblées des délégués, peuvent s'engager dans les organes du SEV et participer aux décisions sur les actions et l'avenir du SEV. Il n'en va pas de même concernant la politique suisse : toutes les personnes qui travaillent en Suisse et y paient des impôts ne peuvent pas participer aux décisions concernant l'utilisation de cet argent, seul trois-quarts des gens le peuvent. Le dernier quart, les deux millions de personnes sans passeport à croix blanche, est exclu de la démocratie. Ces gens peuvent bien sûr s'impliquer dans un parti politique ou une quelconque organisation mais ils doivent se tenir à l'écart des urnes les dimanches de votation.

En comparaison avec d'autres pays européens, la Suisse a des dispositions très sévères pour la naturalisation. En conséquence, notre pays abrite une très grande part de gens qui ne sont pas suisses. Même des personnes de la deuxième ou troisième génération établie en Suisse doivent se bagarrer parfois durant des années et dépenser de grandes sommes pour recevoir la nationalité. Ce qu'il y a de particulier dans la situation de la Suisse, c'est que chaque canton règle différemment l'octroi de la nationalité. Dans certains cantons les choses sont plus faciles, dans d'autres, cependant, il est extrêmement difficile d'obtenir un passeport suisse.

Règles claires et décisions non arbitraires

C'est justement là qu'intervient l'initiative pour la démocratie : elle veut une uniformisation des dispositions relatives à la naturalisation. La règle suivante sera appliquée dans toute la Suisse : toute personne qui séjourne légalement en Suisse depuis cinq ans, qui n'a pas été condamnée à une peine privative de liberté de longue durée, qui ne met pas en danger la sûreté intérieure ou extérieure de la Suisse, et qui possède des connaissances de base dans une langue nationale a droit à l'octroi de la nationalité suisse.

L'initiative ne retire pas la compétence des mains des autorités cantonales et communales, mais elle unifie les procédés. Finalement, ce sont

les communes et les cantons qui décideront si quelqu'un reçoit ou non la nationalité. Toutefois, ils ne pourront plus introduire des réglementations supplémentaires comme bon leur semble.

Elias Studer, de l'association einbürgerungsgeschichten.ch (histoires de naturalisations), rapporte des exemples de procédures arbitraires et chicanières dans divers cantons. Tout récemment, dans le canton d'Argovie, un vélomoteur maquillé a conduit au désastre : à cause d'une telle bagatelle, un jeune Italien s'est vu refuser en première instance le droit à la naturalisation. Pour Elias Studer, il est dès lors clair qu'« avec l'initiative pour la démocratie, nous mettrons un terme aux décisions arbitraires et chicanières dans les procédures de naturalisation. »

« Cinquante ans après Schwarzenbach et après trente années avec Blocher, le temps est venu de changer la société, pour qu'elle devienne plus courageuse et envisage une démocratie destinée aux quatre quarts », déclare Arber Bullakaj, membre du comité d'Aktion Vierviertel. « Ce n'est que lorsque tout le monde sera traité justement et équitablement dans notre démocratie et pourra se considérer comme faisant partie intégrante du pays que notre démocratie méritera son nom. » Nadra Mao, également membre du comité, ajoute : « La démocratie doit promouvoir la diversité, protéger les libertés individuelles et permettre à la société de progresser. »

Mis à part plusieurs organisations de la société civile, des personnalités connues soutiennent l'initiative pour la démocratie.

Initiative pour plus de démocratie

Par exemple la Conseillère aux Etats genevoise Lisa Mazzone qui dit clairement : « Il s'agit d'un groupe de la population aussi grand que la Suisse romande qui ne peut pas participer à la

À vos agendas : Le **22 septembre**, la **journée de la migration du SEV** aura lieu à Olten. Infos dans le prochain journal.

démocratie. Ainsi notre démocratie permet que trois quarts de la population décident du destin du dernier quart. » L'ancien président de l'USS et ancien Conseiller aux États Paul Rechsteiner constate, à l'appui de la révolution libérale de 1848 et de l'obtention du droit de vote pour les femmes plus de cent ans plus tard, que « les progrès politiques pour la démocratie ne sont jamais venus d'office. L'ouverture du droit de vote pour tous celles et ceux qui résident en Suisse doit aussi être acquise de haute lutte. » Le moment est maintenant venu de lancer cette initiative.

On discutera de ce sujet lors de la prochaine conférence de la migration du SEV.



HAUTE VOLTIGE

Eric Roset

Le 5 juin 2023, en déambulant le long des rives genevoises du lac Léman, et alors que le soleil vient de se coucher sur les crêtes du Jura, j'aperçois des personnes réalisant d'incroyables figures. Ce sont des membres du Geneva

Lights Cheerleading Club, sport acrobatique multidisciplinaire qui mélange les portés acrobatiques, les lancés, les pyramides de figures, la gymnastique au sol, les sauts et la danse, profitant des beaux jours pour s'entraîner en extérieur.

?

QUIZ

Es-tu incollable?

- De quoi ne traitent pas les résolutions des délégués de l'USS ?**
 - Le Conseil fédéral doit défendre les droits des travailleurs et travailleuses face à l'UE.
 - Le Conseil fédéral doit intervenir contre le démantèlement de SNCF Fret et DB Cargo.
 - Pour garantir le pouvoir d'achat, il est urgent d'augmenter les salaires réels et les rentes.
- L'USS accueille HelvetiCA, Swiss Controllers Association, en tant que 18^e syndicat membre. Que contrôlent ses membres ?**
 - Sécurité et ordre sur les chantiers, y. c. le respect des mesures d'accompagnement.
 - Sécurité et ordre dans le trafic lourd, y compris le respect de la loi sur le travail.
 - Sécurité et ordre dans le ciel suisse, y compris les avions à hélices privés.
- Qu'a obtenu le SEV en 2019/2021 pour un total d'environ 320 B100 ?**
 - Le retrait de la désignation «conducteur de train de chantier», car les B100 sont des mécaniciens de locomotive.
 - Une prime de marché de 3000 francs.
 - Chez CFF Cargo, tous les B100 peuvent passer l'examen de niveau 3 après deux ans au niveau 2.
- Quelle est la différence de revenu entre les femmes et les hommes en Suisse, toutes heures de travail confondues, de 15 à 64 ans ?**
 - 18,0 pour cent.
 - 33,2 pour cent.
 - 43,2 pour cent.

Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 4 juillet 2023**.

Par e-mail: mystere@sev-online.ch
Sur internet: www.sev-online.ch/quiz
Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera **une carte cadeau des CFF d'une valeur de 40 francs**. Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu à aucune correspondance.

Solution du quiz N°7 /2023: a/a/c/a

C'est **Hans-Rudolf Isenschmid**, Andermatt, membre de la VPT Matterhorn Gotthard qui remporte des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.**

SUR LES TRACES DE ...

Viviane Kehl, architecte security aux CFF



CHANTAL FISCHER

Chantal Fischer
chantal.fischer@sev-online.ch

Elle protège les trains CFF des «attaques» et décrit les mathématiques comme son hobby. Viviane Kehl est architecte «security» et depuis cette année, elle représente la sous-fédération TS dans la commission des femmes du SEV.

Je rencontre Viviane Kehl sur sa place de travail au Westlink de Zurich Altstetten. Elle grimpe sans effort les escaliers des six étages: souvent, elle motive ses collègues de travail à faire de même, pour le sport! Viviane Kehl est une jeune femme qui travaille dans un environnement professionnel typiquement masculin. «Je n'ai jamais réfléchi à cela durant toute ma carrière et cela ne m'a jamais préoccupée», précise-t-elle. En tant qu'architecte *security*, elle est responsable de la sécurité informatique dans les trains. Pour expliquer ce qu'elle fait, Viviane indique la différence entre *security* et *safety*: cette dernière s'applique à tout ce qui concerne la sécurité de l'exploitation, elle intervient par exemple lorsqu'un mécanicien de locs ne respecte pas un signal. Concrètement, le train est alors automatiquement freiné. La *security* au contraire protège le train d'attaques mal intentionnées dans le système. Elle veille, par exemple, à ce que personne ne puisse donner de fausses informations aux mécaniciens de locs par le biais des écrans.

Quelques détours dans sa carrière

Viviane a toujours aimé les mathématiques et la pensée logique, elle aime rechercher les solutions de problèmes délicats, par conséquent elle a accompli tout naturellement des études de mathématiques à l'EPFZ. Vers la fin de ses études, elle a suivi un séminaire sur les chemins de fer et a trouvé ce thème captivant. Elle a donc décidé de suivre un programme de début de carrière d'une année aux CFF, ce qui lui a permis de découvrir divers domaines liés au contrôle de la marche des trains. Après neuf mois, elle a reçu une offre d'emploi à l'interne. En tant qu'ingénieure de système, elle est alors devenue responsable d'un système de contrôle des trains. Aujourd'hui, en tant qu'architecte *security*, elle est responsable de la sécurité du contrôle de la marche des trains et de la radio sol-trains, du côté des trains.

Son travail au quotidien est très varié, se réjouit-elle. «Il s'agit également d'approfondir les connaissances et de savoir avec qui il faut parler

dans quel cas», explique-t-elle. Parfois elle est sur les trains pour effectuer des tests, elle spécifie les fonctions des nouveaux trains, discute avec les collègues responsables ou prend connaissance des nouvelles directives informatiques. «Je fais avant tout du travail de bureau mais la grande variété des thèmes rend mon travail passionnant». Même si elle n'a presque pas de collègues féminines, Viviane décrit son team comme étant très diversifié: «Chez nous, certains collègues ont fait un apprentissage, d'autres des études supérieures, il y a d'anciens mécaniciens de locs et des gens du secteur industriel. Cela permet de réunir beaucoup de compétences très diverses. C'est précieux». En tant que femme elle n'a jamais ressenti de désavantage, mais peut-être que les choses étaient différentes par le passé. «Ce qui manque, c'est d'avoir des femmes dans toutes les positions – il manque des modèles!» poursuit Viviane.

Après ses études de mathématiques, Viviane a effectué une formation informatique spécifique *security*. Mais elle n'oublie pas les mathématiques pour autant. Dans sa jeunesse déjà, Viviane Kehl a participé plusieurs fois aux olympiades de mathématiques, un concours national qui se déroule chaque année. En tant que présidente des «European girls mathematical Olympiad», elle s'engage en particulier pour les intérêts des filles.

Travail syndical et égalité

La jeune femme de presque 29 ans a grandi dans un environnement de gauche et adhéré au SEV après environ une année aux CFF. Lors de la dernière journée de formation des femmes, elle a fait connaissance de la commission des femmes et accepté de participer à une séance, pour voir de quoi il s'agit. Depuis peu, elle y représente officiellement la sous-fédération TS. «Le travail dans la commission me permet de découvrir d'autres professions tout aussi passionnantes et de connaître leurs problèmes», déclare Viviane. Elle trouve que les thèmes liés à l'égalité sont importants. Elle souligne une fois de plus que pour pouvoir changer les choses, il faut des modèles. Si elle considère son poste, par exemple, les taux d'activité réduits ne sont pas chose établie. «On n'y est pas habitué, car il n'y a pas d'exemples pour cela.»

Viviane vit avec son ami, non loin de son lieu de travail, à Oberengstringen. L'aquafit et des promenades régulières sont pour elle une bonne manière d'équilibrer sa vie professionnelle devant l'ordinateur.



QUIPROQUO

Bertschy

